



Syndicat de travaux pour l'aménagement du bassin de l'Orb entre Béziers et la mer
(Siren : 200079531)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Béziers
Arrondissement	Béziers
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/01/2018
Date d'effet	24/01/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	Mme Gwendoline CHAUDOIR

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de BEZIERS
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34500 BEZIERS
Téléphone	04 67 36 73 73
Fax	04 67 36 73 99
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	102 168
Densité moyenne	577,94

Périmètres

Nombre total de membres : 2

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
34	CA de Béziers-Méditerranée (243400769)	CA
34	CA Hérault-Méditerranée (243400819)	CA

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
<i>Le syndicat a pour objet : * le déboisement des berges de l'Orb entre Béziers et la mer, * les travaux d'aménagement et d'entretien des berges, * les études et travaux d'aménagement de l'Orb (y compris ses anciens lits) et de ses affluents, entre Béziers et la mer (le syndicat peut exercer la compétence "études et travaux " sur le bassin versant de l'Orb des six communes concernées après délibération du comité syndical, * les études et travaux de défense contre les inondations de l'Orb (y compris ses anciens lits) et de ses affluents, entre Béziers et la mer, sur le territoire du syndicat, ainsi que sur toute zone influant sur le territoire du syndicat par conventionnement avec les communes concernées.</i>
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)